

CRPE 2007
Epreuve écrite d'admissibilité

Français

Le présent rapport comprend de nombreuses indications de celui de l'année précédente, il est vivement conseillé aux candidats de s'y reporter, en particulier s'agissant des erreurs manifestes évoquées et des priorités à accorder lors d'une préparation à ces concours exigeants

Le sujet est national depuis la précédente session ; il a été généralement bien reçu des correcteurs et des candidats, malgré l'étonnement fréquent et perceptible de ces derniers devant les aspects techniques des documents proposés. Le thème abordé correspond à une priorité des programmes d'enseignement, dont la lecture et la connaissance fine doivent être un préalable à toute formation au C.R.P.E.

La qualité des copies, caractérisée par de très grands écarts, montre les efforts préparatoires des candidats dans l'ensemble.

Observations :

La correction de l'expression écrite, indispensable à tout professeur des écoles, a été dans l'ensemble mieux maîtrisée que lors des sessions précédentes de ces concours (malgré des lourdeurs, voire des erreurs, de syntaxe ; l'utilisation du subjonctif semble parfois difficile aux candidats...), et le jury constate une progression constante dans ce domaine, progression qu'il espère voir perdurer.

Si beaucoup de copies montrent aussi des connaissances théoriques convenables, il n'en reste pas moins que de nombreuses erreurs sont relevées : abus d'une terminologie savante masquant généralement des insuffisances, distinction peu nette entre objectifs et compétences etc.

L'attention dans la lecture des documents proposés paraît plus grande, malgré les faux- sens et contre- sens, nombreux, dans la lecture des consignes.

La synthèse

La méthodologie en paraît généralement connue, mais la mise en œuvre est à améliorer nettement (choix de la problématique, respect du plan annoncé, utilisation de connecteurs logiques etc.).

Certains candidats ne distinguent pas dans les divers documents ce qui relève du champ des instructions officielles (les textes officiels s'appliquent et se déclinent) et ce qui est de la critique didactique. Le statut des documents fournis est parfois mal compris, et si la date de leur rédaction doit être un objet d'intérêt, il n'est pas forcément judicieux d'en faire état.

Trop de candidats se contentent encore de paraphraser les documents sans offrir une véritable reformulation synthétique et rédigent sans se soucier des redites.

Toutefois certaines copies montrent à la fois maîtrise, voire aisance, dans l'expression et esprit de synthèse.

La grammaire et la question complémentaire :

- les outils d'analyse, souvent connus, sont encore à varier et à dominer ; l'utilisation d'outils existants, ou construits au sein de la classe, paraît trop souvent ignorée ;
- l'esprit critique reste souvent insuffisant ;
- le classement des erreurs manque souvent de pertinence et nombre de candidats arrivent mal à établir une typologie ;
- les corrections proposées sont trop fréquemment erronées : ainsi la méconnaissance

de formes verbales est-elle patente dans certaines copies (la 3^{ème} personne du pluriel du passé simple de l'indicatif du verbe *vivre* n'est pas : * « *ils vivèrent* » ; doit-on mettre cette grave erreur sur le compte du stress lié aux enjeux du concours, ou sur le compte d'inquiétantes lacunes ?) ; certains avis trop tranchés, reposant sur des idées préconçues qui ignorent les notions de pré-requis et de progression chez l'élève, notamment s'agissant de leurs productions, gênent la réflexion et l'évaluation ;

- les propositions d'activités alternatives, qui font trop rarement appel à des textes littéraires, sont souvent banales, pauvres, voire inexistantes, et parfois sans cohérence avec les objectifs repérés, et peu judicieuses (ainsi les changements de temporalité fréquemment demandés ne s'inscrivent-ils pas forcément dans la logique d'observation et d'analyse préconisée, pour tel ou tel cycle, par les instructions officielles pour l'enseignement dans le Premier Degré). Le jury aurait apprécié que (selon la formule d'un correcteur) les candidats « *osent dire avec des mots simples une pensée singulière et travaillée sans reprise systématique et répétitive d'un jargon fastidieux et rarement maîtrisé* ».

Quelques conseils :

- Travailler la démarche de synthèse (confrontation, hiérarchisation, neutralité sans jugement de valeur, reformulation, concision...).
- Maîtriser notions et lexiques techniques pour un emploi judicieux.
- Analyser plutôt que décrire seulement et prendre position en assumant ses choix, dans les remédiations en particulier.
- Lire beaucoup, - des ouvrages littéraires notamment -, afin de s'imprégner davantage d'une langue correcte, voire élégante, et afin de contextualiser plus facilement les connaissances théoriques.
- S'entraîner :
 - à s'exprimer correctement à l'écrit (orthographe, syntaxe, ponctuation) (bien des compétences transversales ainsi développées pourront par exemple se manifester lors d'épreuves orales),
 - à une présentation de qualité (respect de l'ordre des questions, graphie, présence des accents, absence d'abréviations, tableaux synthétiques si nécessaire, mise en paragraphes, mise en page), la modélisation qui sera proposée aux jeunes apprenants devant être exempte de critiques,
 - à gérer le temps imparti (ce qui sera à enseigner aux élèves).

Rapport rédigé par Marie-Caroline VINCIGUERRA, inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régionale en Lettres dans l'académie de Nice, responsable de l'épreuve écrite d'admissibilité : *français* pour le C.R.P.E. session 2007

Avec ses remerciements à tous les correcteurs pour leur dévouement, leur rigueur et la richesse de leurs informations et suggestions, et en particulier à Elisabeth CASTELLOTTI, inspectrice de l'éducation nationale.